

URGENCE contractuels

Plusieurs syndicats (Ferc-Sup CGT, FO, SNASUB, SNEPu, SNEsup, SUD) et les Obstinés ont envoyé le 27 avril un [appel](#) sur l'urgence de la situation des collègues contractuels. A ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse de l'Administration provisoire. Dilettantisme, mépris... ou mélange des deux ?

Ce 9 mai, les élus CGT, FO et FSU au CT relancent l'Administrateur Provisoire et le recteur sur le sujet en demandant que la loi Sauvadet soit appliquée sans attendre l'installation de la prochaine équipe présidentielle, que les syndicats et les élus soient impliqués dans le processus et, surtout, que les non renouvellements de contrats soient stoppés... Pendant ce temps, c'est dans les couloirs que les personnels apprennent s'ils sont éligibles ou non au dispositif de CDIisation ou que leur CDD ne sera pas reconduit...

Pour un référendum sur le statut de l'Université de Lorraine :

Signez la pétition

Nous n'avons jamais été consulté(e)s sur le statut de l'UL, qui a été négocié par les quatre présidents puis approuvé par les 4 CA en dehors de tout mandat. Pour exiger un référendum et sortir du statut de « grand établissement », soyons nombreuses et nombreux à signer la [pétition en ligne](#).

Et maintenant le 3^e tour...

Si vous ne l'avez pas encore fait faites-le, et si vous l'avez déjà fait faites-le encore : le 9 mai élevez des représentantEs qui s'engagent à rendre compte des décisions prises par le CA et de leurs propres interventions et votes. Votez pour la liste "Pour une université démocratique, plurielle et égalitaire" au collège B du CA : 1. Christophe Benzitoun (linguistique N2). 2. Marcelo de Carvalho

(médecine UHP). 3. Odile Horn (automatique, UPVM). 4. Renaud Garcia-Bardidia (gestion N2). 5. Evelyne Jacquey (linguistique Atilf N2). 6. Christophe Nemos (sciences/ médecine UHP).

Cette fois-ci, c'est la bonne ?

A lire le courriel de M. Delignon envoyé sur la liste de diffusion de Nancy 2 et daté du 27 avril, on pourrait être tenté de croire que ce coup-ci les élections se déroulent enfin de manière sereine et réglementaire. "Nous engageons les électeurs à se mobiliser, et à mobiliser autour d'eux, pour voter et faire voter le 9 mai. Parce que cette troisième fois sera la bonne et parce que nos représentants au Conseil d'Administration doivent pouvoir disposer de la plus grande légitimité possible." Or, ce qu'il ne dit pas et qu'il ne peut ignorer, c'est que plusieurs recours ont été déposés au tribunal administratif pour faire de nouveau annuler les élections au CA (collège A et B). En effet, tout comme l'un des candidats sur notre liste, il a dû recevoir un courrier du tribunal administratif l'en informant. Nous pensons quant à nous qu'il est important que les personnels soient informés que des recours courent toujours.

Questions aux présidentiables

Nous évoquions dans la Lettre n° 2 nos [questions](#) posées aux candidats à la présidence de l'UL. P. Mutzenhardt nous a répondu le 30 mars (accusant au passage faussement notre collectif d'avoir déposé un recours contre un précédent scrutin), et J.L. Morel le 4 avril. Comme nous l'avions annoncé, les réponses sont accessibles en ligne.

BIATOSS : moins de postes pour les mêmes tâches !

Le grand jeu des chaises musicales dans les services de l'UL est en route depuis décembre 2011 : publications de postes vacants au fil de l'eau, entretiens et mise en

concurrence, mouvements multiples, opacité dans les recrutements, postes publiés mais réservés, déménagements à répétition, services au bord de l'explosion... La redistribution des postes BIATOSS se fait selon un modèle totalement inconnu, sans concertation avec les personnels ou leurs représentants élus dans les instances (le CT qui doit être consulté pour tout ce qui touche à l'organisation et au fonctionnement des services n'a jamais été sollicité sur cette réorganisation). Ainsi apparaissent des situations incongrues : pour exemple ce service où, ces dernières années, 5 personnels assuraient la gestion financière de plusieurs composantes, réduit aujourd'hui à 2 personnels ! Bon courage à eux !



Le CLORA sponsorisé par l'UL ?

Sur le site de la CPU on trouve [ça](#): Lettre du 27 janvier 2012 - n°80 « Qui fait quoi ? Réorganisation interne de la CPU. L'organisation et les responsabilités au sein de la Conférence évoluent. En 2012 : Jean-Pierre Finance devient le délégué général de la CPU à Bruxelles. »

Et sur le site de l'Université de Lorraine, aux offres d'emploi (onglet Recrutement et Concours, rubrique "Recrutement des personnels ITRF" Rubrique IGE/Services Centraux – cabinet), on finit par trouver [ça](#):

« B.A.P : J (Gestion et pilotage) EMPLOI-TYPE : Chargé de gestion administrative et d'aide au pilotage dans le cadre des relations européennes.

CORPS : Ingénieur d'Études

NATURE : Interne

EMPLOI N° : 58505T

Le poste est implanté à la Direction des Relations Internationales de l'Université de Lorraine pour une mise à disposition du titulaire auprès du CLORA (antenne de la CPU) à Bruxelles.

MISSIONS.

Le chargé de gestion administrative et d'aide au pilotage assure, auprès du représentant de la CPU à Bruxelles et de la Direction de la CPU à Paris, la Coordination administrative, financière et relationnelle du bureau de Bruxelles de la CPU intégré au CLORA. »

Espérons qu'à ce prix, nous serons membre influent près la CPU.

Gestion des avancements de grade : l'UL, université bananière

Le CA restreint a statué sur les demandes d'avancement de grade des enseignants-chercheurs dans la plus grande opacité et en se permettant de modifier les appréciations portées sur chaque candidat par les Conseils de collegium, composés eux d'élus et ayant fourni un travail d'expertise. On aurait pu penser légitime que le CA restreint illégitime se contente de transmettre les avis issus des collegiums. Au lieu de cela

– *Opacité totale* sur le *modus operandi* : pas de règles de travail claires et transparentes sur les conditions d'expertise par le CA restreint

– *Mépris* pour le travail des EC lorrains : en PR1C, 10% des collègues partent avec AA au CNU

– *Mépris* pour les élus et directeurs de Pôle et de Collegium qui se sont mobilisés sur cette question en demandant des explications à l'Administration provisoire, incapable de fournir des réponses claires

– *Organisation de l'opacité par la DRH* qui a bien pris soin de ne pas rappeler en temps et en heure aux EC candidats qu'ils pouvaient poster leurs observations sur ces avis via l'application du ministère, évitant ainsi tout risque d'opposition massive. (C'était sans compter sur la mobilisation des Obstinés qui

se sont fendus d'un courrier alertant la présidente de la CP-CNU sur cette question et demandant une expertise indépendante de ces avis pour toutes les universités.)

Et bien sûr, on jouera encore les étonnés devant des recours déposés au Tribunal Administratif.

Cette manifestation des dérives liées au Super-Pouvoir des Universités (bananières) devenues autonomes, et à des pratiques opaques destinées à se perpétuer, était prévue et annoncée. Rappelons à cette occasion que la remise en cause profonde de la création de l'Université de Lorraine portée par le collectif (incarnation de la LRU, du passage aux RCE...) passe aussi par le refus du système des notes. L'infantilisation de la communauté universitaire par les armes des politiques de gouvernance libérale (AERES, ANR...), on est en plein dedans. Jusqu'à quand?

Bibliométrie, quand tu les tiens...

Le sort des contractuels, la consultation large des personnels sur les projets structurants de l'université comme les Labex/Idex, l'élection des conseils dans le respect des règles... tout cela n'est pas important. Ce qui compte, c'est la visibilité de la productivité de la recherche de l'UL. L'Administration provisoire n'a pas réussi à faire grand-chose ces derniers mois, mais elle a quand même trouvé le moyen de se mettre d'accord avec les tutelles pour donner aux (enseignants-)chercheurs des consignes très précises sur la manière de signer un article (modalités d'affiliation de la production scientifique). Histoire que les logiciels bibliométriques puissent repérer tout ça et nous faire grimper tous ensemble dans le grand classement de Shanghai. Voilà qui s'inscrit dans la continuité d'une conception marchande de l'Université. Si on osait, on appellerait au boycott de ces consignes au mieux stupides, au pire nuisibles pour la recherche.

Anecdote routière

Un ancien président d'une université située à 50 km au nord de

Nancy a été vu la semaine passée sur un campus au volant de la voiture de fonction de la présidence. A quel titre a-t-il encore le droit de l'utiliser ? Quel est aujourd'hui son statut ? Est-il toujours président du fait de la non-élection de son remplaçant ? Les anciens présidents auraient-ils des charges de mission sur le périmètre des ex-établissements ? Et si oui, lesquelles ? Sont-elles consultables et où ?

Et si ce futur ex (potentiellement ex futur) président utilise un véhicule de fonction en tant que simple enseignant-chercheur de l'Université de Lorraine, ou en tant que candidat à la présidence, gageons que toutes les listes candidates ont accès au prêt des voitures de fonction ou de service de l'UL !

Question subsidiaire : existe-t-il quelque part une liste publique du parc automobile de l'UL à disposition des collègues qui ont des déplacements professionnels à assurer ?

Comptes rendus des conseils

Sur notre [blog](#), vous trouverez les premiers comptes rendus rédigés par les éluEs Obstinés au sein des conseils de pôles et collegium.

Pourquoi cette Lettre ?

Conformément à leur engagement, nos éluEs dans les différents conseils (collegiums, pôles scientifiques, centraux), au sénat et au CT souhaitent rendre compte de leur mandat. Cette Lettre est l'un des lieux de comptes rendus. Mais elle est aussi le lieu de mise en commun d'informations sur l'Université qui ne passent pas forcément dans la prose officielle. Faites-la circuler !

Retrouvez les Obstinés

Blog:

<http://obstines.lorraine.over-blog.com/>

Twitter:

<https://twitter.com/#!/obstineEs>

Facebook:

<https://www.facebook.com/pages/Obstinés/352940854732347>

Documents:

<http://nancy-luttes.net/Obstines/>

Email: contact-obstines@nancy-luttes.net

Démarche soutenue par :

Ferc-sup CGT, SNASUB-FSU, SNEP-FSU, SNESup-FSU, SUD-éducation.